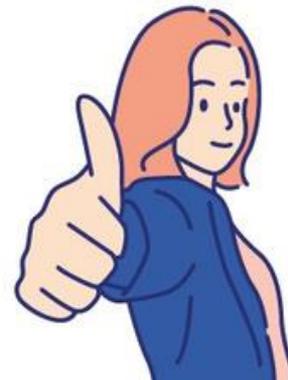


# Parcoursup simplifie vos démarches

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



# Permanences des Psychologues de l'Education Nationale au lycée

*Prendre rendez-vous à la vie scolaire*



**Mme PONCEAU**

**Lundi : 9h-12h (1/2) / 14h-17h**

**Mme LAFITTE :**

**Lundi : 9h-12h (1/2) / 14h-17h**

**Mardi: 9h-17h**

**Vendredi: 9h-12h**



# CIO

23 avenue Robert Schuman  
BT Emploi Les Terres-Neuves  
33130 BEGLES  
(arrêt tram C « La belle rose »)



**Ouvert à tout public  
(collégiens, lycéens, étudiants, adultes)**

*Rendez-vous à prendre par téléphone: 05 40 45 02 67*

**Lundi au vendredi: 9h-12h30 et 13h30-17h**

**Ouvert pendant les congés scolaires : 9h30-12h30 & 13h30-16h30**

**(fermeture mi-juillet / réouverture vers le 25 août)**

# Le calendrier 2025 en 3 étapes



# 1

## Nov. 2024 > janvier 2025 Je m'informe et découvre les formations

### NOVEMBRE 2024 > JANVIER 2025

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, notamment [avenirsonisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr) et [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

Au sein de votre lycée, échangez avec votre professeur principal et les personnels d'orientation.



### DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma fiche de dialogue.

*Le 1<sup>er</sup> conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.*



### 18 DÉCEMBRE

**Ouverture de la carte des formations 2025 sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)**

**24 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.**

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?  
Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://parcoursup.gouv.fr)

## LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



### Des lives pour poser vos questions

*Le calendrier à retrouver dans l'espace Ressources sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)*

#### Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal Les personnels d'orientation

#### Echanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants
  - ambassadeurs Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques
- contact et dates à retrouver sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)*



#### Préparez-vous avec les outils Parcoursup

- Quiz, Video-tuto, Règles d'or, Faq
- Site d'entraînement de la phase d'admission

# L'onglet orientation du site du lycée



[Accueil](#) » [Vie lycéenne](#) » Espace Orientation

## Services



## Espace Orientation

Bienvenue dans l'espace Orientation. Ces rubriques sont à votre disposition pour vous guider dans vos choix d'orientation tout au long du lycée.



### [Présentation des psychologues de l'Éducation Nationale](#)

Les psychologues de l'Éducation Nationale interviennent au lycée Vaclav Havel et proposent, entre autres, des informations sur les formations, les métiers et les procédures d'orientation et d'affectation.



[Présentation et informations sur le nouveau bac](#), pour les élèves entrant en première à compter de la rentrée 2019.

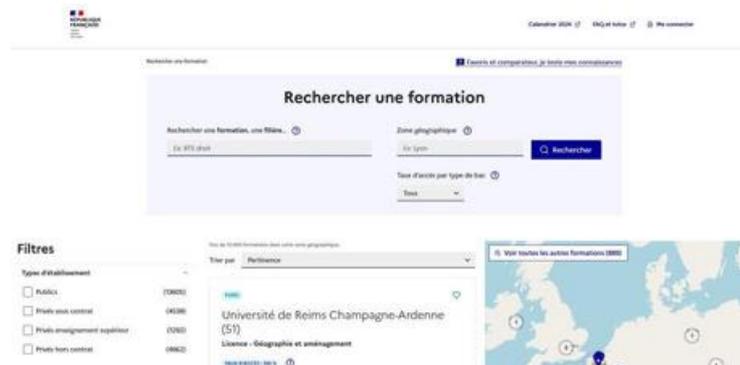
## LE BON REFLEXE : S'INFORMER



### [Sur Avenir.onisep.fr](https://www.avenir.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations et les métiers

En 2025, un **nouvel environnement proposé dans tous les lycées** pour aider les professeurs dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



### [Sur Parcoursup.gouv.fr :](https://www.parcoursup.gouv.fr)

La carte des formations pour découvrir les formations, enregistrer vos « favoris », comparer les formations entre elles, trouver les contacts utiles ou repérer les dates des journées portes ouvertes

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

o **Des formations sous statut étudiant :**

**Formations dites « non sélectives » :** les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS),

**Formations dites « sélectives » :** les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc...

o **Des formations sous statut apprenti (en alternance) :**

☞ Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > soyez vigilants



De l'ordre de 10 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

### Être étudiant apprenti c'est

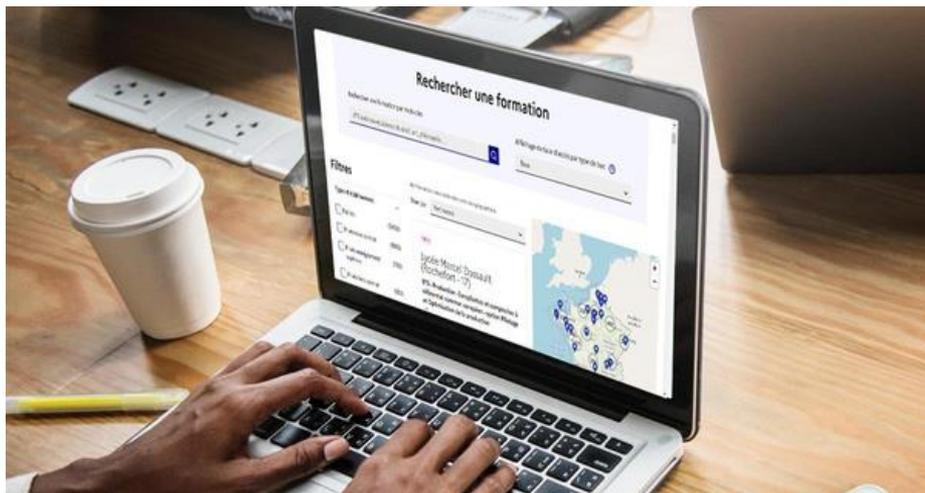
- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis -CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

### L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur L

### établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



Des ressources disponibles sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) (espace Trouver une formation)



**Rechercher des formations** en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

**Affiner les résultats de recherche** en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

**Découvrez des formations**

**Retenez vos favoris** pour garder la mémoire de vos recherches

**Comparer les formations entre elles** pour faire le choix qui vous convient

## La carte des formations 2025 à partir du 18 décembre 2024

Une offre mise à jour pour la rentrée 2025

Au niveau du résultat de la recherche, un premier niveau d'informations :

- > [L'accès à la fiche formation](#)
- > [Le statut de l'établissement de formation](#)
- > [Des suggestions de formations similaires](#)

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux nouvelles fonctionnalités :

- > [Conserver en « favoris » les formations que vous préférez](#)
- > [Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur](#) (jusqu'à 5 formations comparées en même temps)

Public 

Université de Lorraine - UFR Droit  
Economie Administration - Site  
de Sarreguemines (57)  
Licence - Droit

TAUX D'ACCÈS : 98 % 

[Voir la formation](#)

Ajouter au comparateur 

Formations similaires 



## IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES



DIPLÔME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Autres formations accessibles :

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (1) ▾

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contactez et échangez avec l'établissement

## Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés



Découvrir la  
formation et ses  
caractéristiques



Comprendre les  
critères d'analyse  
des candidatures



Consulter les  
modalités de  
candidatures



Accéder aux  
chiffres clés de la  
formation



Connaître les  
débouchés  
professionnels



Contacter et  
échanger avec  
l'établissement



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

### Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français , HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL



>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée >> la rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

**Nouveauté en 2025** : Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données

# Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

## Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

## Dans les formations non sélectives (licences, PPPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

**Nouveauté 2025 : Des données plus claires, plus riches, plus utiles**

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidature
- Visualiser les chiffres d'accès à la formation
- Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- Contacteur et échanger avec l'établissement

>> des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2024 >> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : générale, technologique, professionnelle



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats >> **consultez notre vidéo** dans l'espace *Ressources* de [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

**Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?**

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques  
SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (\*) en terminale en déplaçant le curseur

0 10 20

(\*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

[Voir le résultat](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT **RÉGULIÈREMENT** PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de **15 / 20**

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

**Conseils**

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.  
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Et cette doublette de spécialités **Mathématiques SES**

**Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?**

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde **40% d'importance** aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

[Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

**Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?**

Calculé à partir des données des 3 dernières années

**Moyenne générale (\*)**

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(\*) Calculé à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

**Enseignements de spécialité**

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

+ Classes de la plus courante à la moins courante

SES	A	HGGSP
Mathématiques	A	SES
Mathématiques	A	HGGSP
HGGSP	A	HLP

Des **conseils personnalisés** pour vous aider : ayez toujours les bons réflexes, consulter les critères spécifiques de la formation ; diversifier vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contactez et échangez avec l'établissement

### Poursuite d'études

Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)

### Débouchés professionnels

Objectifs du BTS Tourisme

Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

(Source <https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme/>)

### La réussite des étudiants

- Taux de passage en 2ème année ⓘ  
Taux : 86,6 tous bacs confondus
- Taux de réussite en 2 ou 3 ans ⓘ  
74,5% tous bacs confondus

Sources des données

### Insertion professionnelle des étudiants

Avenir des élèves en sortie du BTS :  
Tourisme

Statut	Pourcentage	Description
En emploi	46%	Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié privé et public.
Poursuivent leur formation	41%	En poursuite d'étude, redoublement, changement de filière.
Réalisent un autre parcours	13%	En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc ...

>> une rubrique dédiée à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants >> l'information sur la réussite (statistiques du SIES) >> **Nouveautés 2025** : plus de 75 % des formations couvertes par les statistiques d'insertion

- Licences générales
- BTS agricoles
- Écoles d'ingénieur, de commerce et de management

A venir : des données sur le salaire indicatif net/mois observé à l'échelle nationale un an après la sortie des études

# 2

## 15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jeudi 13 mars 2025** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

*2<sup>e</sup> conseil de classe*: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une *fiche Avenir* comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

## S'inscrire sur Parcoursup

- Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte : une adresse valide et régulièrement utilisée >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

*Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

*Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter*

# Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul**

## Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires

*Exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale.*

- > Un vœu multiple compte pour un vœu parmi les 10 vœux possibles.

- > Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement

Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

- > Sauf exception (**PASS Ile-de-France**), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences

A noter: Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

## Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total:

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- > **Les DN MADE** regroupés par mention à l'échelle nationale
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- > **Les classes prépas** regroupées par voie à l'échelle nationale
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par diplôme d'État à l'échelle nationale
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par mention à l'échelle nationale

---

## Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- > **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

*Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière*

- > **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
  - > **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
  - > **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**
-

## Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

## Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel: les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

## Focus sur le secteur géographique

### Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > Il n'y a pas de secteur géographique. Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

### Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

## La demande de césure : mode d'emploi

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :  
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

## Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

### > Compléter leur dossier

- > rubrique «préférence et autres projets»
- > Lettre de motivation par vœu uniquement lorsque la formation l'a demandée
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique «activités et centres d'intérêt» (facultative)

### > Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 -heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation

# La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt. Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater.

Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT!**

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature.

## La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1er juillet 2025.

**s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**A noter** : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

## La rubrique «Activités et centre d'intérêts»

### Rubrique facultative où le candidat

- renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

# L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :

**Un questionnaire en ligne sur le site [Avenirs.Onisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr)**

Accessible ( à partir du **15 janvier 2025**) à partir des fiches de formations concernées ;

- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : pas de transmission aux universités.

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris).

## Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1<sup>ère</sup> et Tale pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux «fakenews»** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, un signalement doit être fait au chef d'établissement

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2<sup>ème</sup> trimestre (ou 1<sup>er</sup> semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

## La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
  - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
  - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**  
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - Année de première : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
  - Année de terminale : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
  - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
  - participation aux cordées de la réussite
  - certification des compétences numériques (Pix)

**Dernier jour pour compléter votre  
dossier et confirmer vos vœux :  
Mercredi 2 avril 2025**

**(23h59 heure de Paris)**

Mars

Avril

Mai

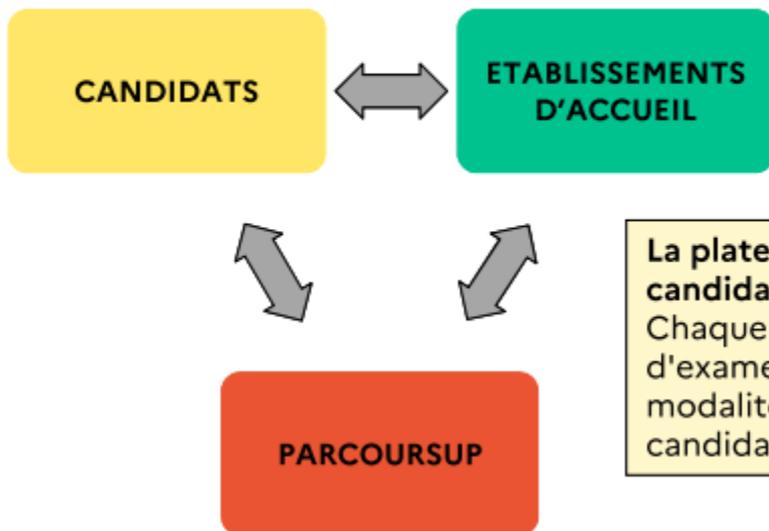
Juin



## L'analyse des candidatures par les formations

## Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

**PARCOURSUP** est un **TELESERVICE NUMERIQUE** qui met en relation les **CANDIDATS** et les **ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL**



La plateforme Parcoursup n'analyse pas les candidatures : elle les transmet aux formations. Chaque formation met en place une commission d'examen des vœux (ou jury) qui définit les modalités et les critères d'analyse, examine les candidatures et détermine un classement.

## Un appui aux lycéens boursiers

- > **Une priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives

## Des places prioritisées pour les lycéens pro. et techno. dans les formations dans lesquelles ils réussissent le mieux

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

# 3

## 2 juin 2025 > 10 juillet 2025 Je reçois les réponses des formations et je décide

### LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :  
je classe mes vœux en attente.

### VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

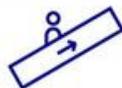


### JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

### MERCREDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.



### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



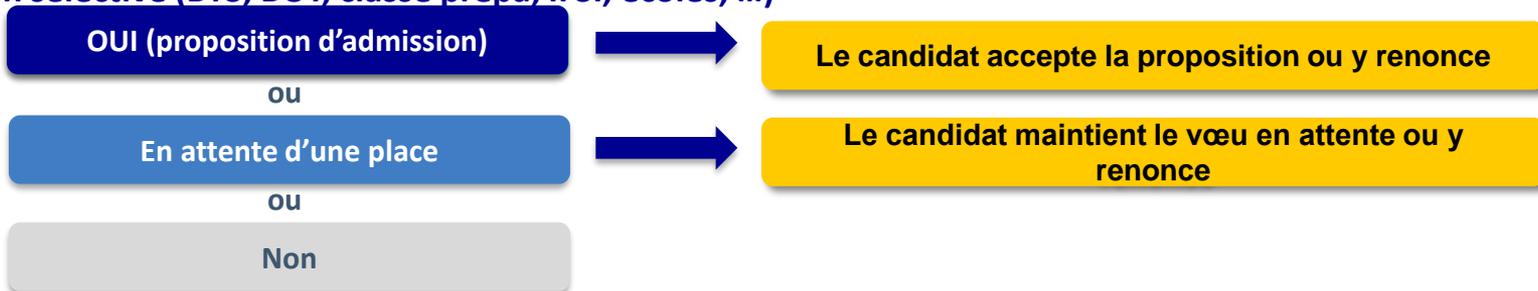
# La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

- > Avant le démarrage de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment  
**Il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent les réponses des formations le 2 juin 2025
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

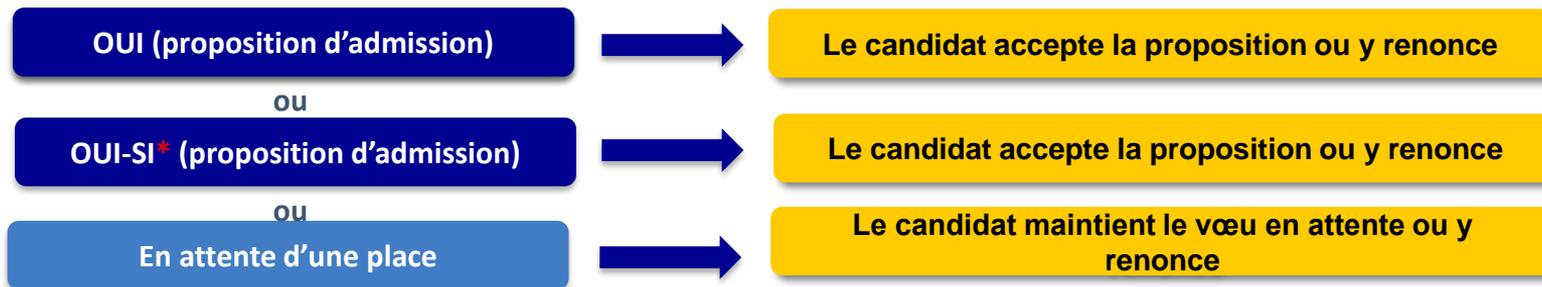
- > **Il faut se préparer à faire un choix** car les propositions arrivent dès le départ et il vous est demandé de choisir ; à titre d'illustration, en 2024 :
  - > Les bacheliers 2024 ont reçu en moyenne 5,8 propositions .
  - > Au 1er jour de la phase d'admission, 66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition ; en une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition
- > **Il faut se préparer à faire un choix** car entre **le 6 et le 10 juin 2025**, il sera demandé aux lycéens de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver
  - > L'objectif : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2025
  - > Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser c'est : si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?
- > **Parcoursup vous accompagne tout au long de la phase d'admission avec des outils pratiques**
  - > Le site d'entraînement de la phase d'admission
  - > Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ

# Les réponses des formations et les choix des candidats

## > Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



## > Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)

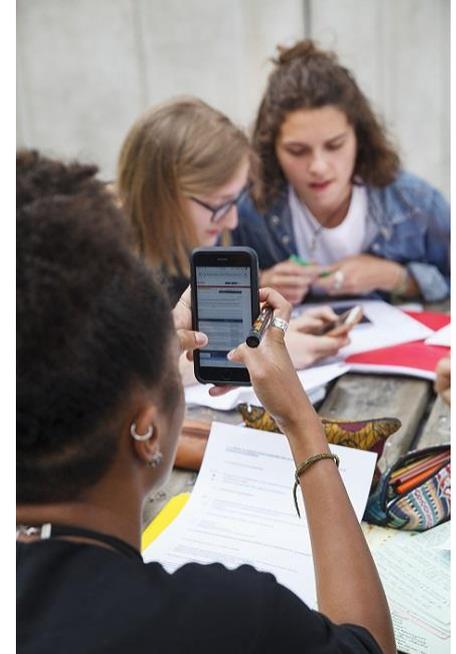


\* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

# Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

**Info** : du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.





## EXEMPLE 1 : Inès

### Le 1<sup>er</sup> juin

Inès a reçu 2 propositions d'admission.  
Elle fait son choix **le 3 juin** en acceptant une des deux propositions et décide de conserver **6 vœux en attente** qui l'intéressent davantage.

#### Propositions d'admission

- vœu A
- vœu B

#### Vœux en attente

- vœu C
- vœu D
- vœu E
- vœu F
- vœu G
- vœu H

### Le 4 juin

Elle reçoit une nouvelle proposition d'admission.  
Elle y répond le jour-même (et renonce donc à la précédente proposition acceptée) et conserve 3 vœux en attente.

#### Propositions d'admission

- vœu A
- vœu E

#### Vœux en attente

- vœu C
- vœu D
- vœu F
- vœu G
- vœu H

### Le 5 juin

Elle reçoit une nouvelle proposition d'admission.  
Elle hésite..

#### Propositions d'admission

- vœu E
- vœu D

#### Vœux en attente

- vœu F
- vœu H

### Le 6 juin

Elle doit choisir avant ce soir, 23 h 59  
Elle décide finalement de conserver la proposition d'admission qu'elle avait déjà acceptée.  
**Elle refuse donc la proposition d'admission** qu'elle a reçue le 5 juin (bouton "**Je refuse**").  
Dans ce cas-là, elle n'a rien à faire : ses 2 derniers vœux en attente sont maintenus automatiquement.

#### Propositions d'admission

- vœu E
- vœu D

#### Vœux en attente

- vœu F
- vœu H



## EXEMPLE 2 : Guillaume

### Le 1<sup>er</sup> juin

Guillaume est en liste d'attente pour tous ses vœux.

#### Vœux en attente

- vœu A
- vœu B
- vœu C
- vœu D
- vœu E
- vœu F
- vœu G
- vœu H

### Le 2 juin

Guillaume reçoit 2 propositions d'admission auxquelles il doit répondre avant le 6 juin.

#### Propositions d'admission

- vœu A
- vœu G

#### Vœux en attente

- vœu B
- vœu C
- vœu D
- vœu E
- vœu F
- vœu H

### Le 4 juin

Il reçoit une nouvelle proposition d'admission.

#### Propositions d'admission

- vœu A
- vœu G
- vœu C

#### Vœux en attente

- vœu B
- vœu D
- vœu E
- vœu F
- vœu H

### Le 6 juin

Il fait son choix entre toutes les propositions d'admission qu'il a reçues : il **décide d'accepter définitivement** une des propositions d'admission et renonce de fait à tous ses autres vœux. Il consulte dans son dossier les modalités d'inscription administrative.

#### Propositions d'admission

- vœu A
- vœu G → inscription
- vœu C

#### Vœux en attente

- vœu B
- vœu D
- vœu E
- vœu F
- vœu H

# Comment classer ses vœux en attente ?

- > **Entre le 6 et le 10 juin, les candidats doivent classer par ordre de préférence les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver**

La proposition d'admission déjà acceptée est conservée automatiquement bien sûr ! Les vœux en attente que vous ne classez pas seront supprimés ; les vœux classés sont pris en compte pour la suite de la phase principale, à partir du 11 juin

Pour classer vos vœux en attente, demandez vous simplement quelles sont les formations que vous préférez

A savoir: les formations ne connaissent pas le classement que vous décidez ; le classement ne modifie pas votre place dans la liste d'attente de la formation

# Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2025** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 11 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1er juillet 2025** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

# L'inscription administrative dans la formation choisie

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

## Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

- > **Le numéro vert** : 0 800 400 070
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup\_info sur Twitter/X et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursup\_info

 @parcoursup info

   @etudiantgouv